

# DOSSIER DE PRESSE



## *Salle des Fêtes de Vichy*

**Un bâtiment entièrement dédié à la vie associative**

Contacts :

**Dominique Lagrange**

Direction de la Communication de la Ville de Vichy

Tél. 04 70 30 17 02

Email : [d.lagrange@ville-vichy.fr](mailto:d.lagrange@ville-vichy.fr)

**Marie-Bénédicte Reynard**

Tél. 04 70 30 55 12

Email : [communication@ville-vichy.fr](mailto:communication@ville-vichy.fr)



# Inauguration de la Salle des Fêtes

**Vendredi 30 mars 2007**

- à 19 h 30

- **Inauguration**

- par le Maire et le Conseil Municipal en présence des représentants du Conseil Général de l'Allier et de nombreuses associations vichyssoises.

- de 20 h 30 à minuit

- **Grand Bal Musette ouvert à tous animé par Alain Chanone**

- (dont la vie a inspiré le film "Quand j'étais chanteur" de Xavier Giannoli avec Gérard Depardieu)

La rénovation de la Salle des Fêtes, lancée en mai 2006, complète la restructuration du rez-de-chaussée du bâtiment transformé en Maison des Associations et inauguré en 2001. Le bâtiment entièrement rénové, situé place de l'Hôtel de Ville, accueille les associations vichyssoises : leur siège social, leurs permanences, et maintenant leurs réunions et leurs grandes manifestations.

## Historique

- **Des années 30 à nos jours**

- La construction de l'immeuble de la Salle des Fêtes date de l'aménagement et de l'agrandissement de la Place de la République (*actuelle place Charles De Gaulle*).

En 1932, l'immeuble communal dénommé Grangeneuve (*du nom de son premier propriétaire*), abritait divers services municipaux ainsi que la Bourse du Travail et séparait la Place de la République de la toute nouvelle Place de l'Hôtel de Ville. Afin de permettre les alignements de la Place de la République, cet immeuble devait être démoli. Une partie de son emplacement a ainsi été consacré à la construction d'un nouveau bâtiment destiné à recevoir :

- le dépôt de matériel et le poste des sapeurs-pompiers
- le bureau de la Recette Municipale
- le bureau de la Perception
- le bureau municipal de Placement
- au 1<sup>er</sup> étage, une grande salle de réunion





Collection particulière - Archives municipales de Vichy

Un appel à projets, réservé aux architectes vichyssois, est alors lancé, la Ville se réservant le droit de diriger et surveiller les travaux par ses propres services. Six entrepreneurs sont ainsi désignés par adjudication en 1933.

Le bâtiment est dans le style des années 30 : des lignes sobres, de grandes ouvertures et un hall majestueux. Pour orner les façades, le sculpteur parisien Fournier des Corats a créé les deux grands motifs décoratifs, placés de part et d'autre de l'entrée.

Les travaux, sous le contrôle de l'ingénieur-voyer Passignat, se terminent en 1935 et le bâtiment prend l'allure qu'on lui connaît encore aujourd'hui.

Rapidement, la salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage se transforme en Salle des Fêtes. Le projet initial prévoyant uniquement l'accueil de réunions, de soirées artistiques et de conférences, la Salle des Fêtes n'est pas insonorisée. En 1953, devant l'insistance, depuis la fin de la guerre, d'associations et œuvres diverses qui souhaitent utiliser la salle pour organiser des bals, les travaux sont réalisés.

Depuis sa construction, le bâtiment a peu changé et a seulement fait l'objet de travaux de réfection et de remise en état (*en 1954, 1970 et 1981*) jusqu'en 2001 où, suite au transfert de la caserne des pompiers à Vichy Rhue, la Maison des Associations est aménagée.

# R é n o v a t i o n

Le projet de rénovation de la Salle des Fêtes complète la réhabilitation du rez-de-chaussée du bâtiment entreprise au début des années 2000. C'est au Cabinet d'architectes Bruhat & Bouchaudy que la Ville de Vichy a confié la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment.

## • L'aménagement de la Maison des Associations

La réhabilitation du bâtiment a débuté en 2000 par la transformation du rez-de-chaussée en Maison des Associations, inaugurée à l'automne 2001. Située sous la Salle des Fêtes, elle s'étend sur 700 m<sup>2</sup> et se compose de 12 bureaux et de 4 salles de réunion. Un bureau d'accueil, ouvert sur le hall et tenu par des personnels municipaux, est à la disposition des associations et de leurs adhérents.

Lors de cette rénovation, les façades sur rues et les espaces extérieurs ont été entièrement rénovés.

Plus d'une soixantaine d'associations œuvrant dans des domaines divers (*patriotique, caritatives, loisirs, divers...*) partagent ces locaux.

## • La rénovation de la Salle des Fêtes

L'enjeu de cette rénovation était double : préserver le caractère Art Déco du bâtiment et moderniser l'ensemble, notamment en apportant des améliorations techniques.

Les seuls travaux extérieurs réalisés pour cette réhabilitation ont concerné la création de trappes de désenfumage en toiture, la réhabilitation de certaines ouvertures (*hall d'entrée*) et de la façade arrière sur cour.

Les travaux principaux ont donc porté sur la réhabilitation intérieure des locaux suivants :

### ► Au rez-de chaussée :

Le hall d'entrée et le grand escalier, avec l'installation d'un ascenseur plus large, desservant les deux étages

### ► Au 1<sup>er</sup> étage :

- le niveau haut du hall d'entrée, desservi par l'ascenseur, avec une zone vestiaires
- la salle de réunion Pierre-Victor Léger (47 m<sup>2</sup>)
- un local d'entretien
- un local de stockage du mobilier
- des sanitaires publics dames et messieurs
- un office
- deux sas d'entrée à la grande salle
- un escalier d'accès au 2nd niveau
- la grande salle des fêtes de 404 m<sup>2</sup>, comportant une scène à hauteur variable (38 m<sup>2</sup>), avec un rideau de fond de scène, 2 escaliers de secours, un bar-buvette équipé, 2 balcons latéraux



## ► Au 2<sup>nd</sup> étage :

- un local technique traitement d'air
- un accès par ascenseur
- une salle de réunion (53 m<sup>2</sup>)

### **Conserver et mettre en valeur le caractère du bâtiment ...**

Le bâtiment est un bel exemple du style Art Déco, apparu dans les années 20, en réaction au Style Art Nouveau. Ses formes sont épurées et ses lignes géométriques.

L'enjeu principal pour les architectes était de conserver au bâtiment tout son caractère. Ses éléments forts ont ainsi été remis en valeur : le hall, avec ses colonnes, le grand escalier double recarrelé, le parquet en chêne de la Salle entièrement restauré, poncé et huilé, les hautes baies vitrées métalliques conservées et "doublées" ...



### **... en le dotant des équipements techniques modernes**

Une remise aux normes (*sécurité incendie, désenfumage*) et des améliorations techniques étaient devenues nécessaires en matière d'isolation thermique, de chauffage et de ventilation, d'insonorisation et d'acoustique, et d'éclairage. La rénovation a tout naturellement intégré ces améliorations et la nouvelle Salle des Fêtes dispose désormais de tout le confort et de tous les aménagements modernes : systèmes de chauffage, éclairage, panneaux acoustiques (*murs et plafonds*), équipements scéniques, isolation phonique et thermique (*les baies vitrées ont été doublées, intérieurement...*).

## • Budget

Le budget total de cette rénovation, nouveau mobilier compris, est de 1,3 million d'euros TTC. La Ville de Vichy a reçu une subvention du Conseil Général de l'Allier de 45 600 euros en 2006. Une 2<sup>ème</sup> subvention du même montant a également été demandée pour 2007.

# O b j e c t i f s

### **L'objectif de la Ville de Vichy lors de cette rénovation était de :**

- réunir en un seul lieu les associations vichyssoises et leurs activités (siège social, permanences, réunions et manifestations...) et créer ainsi un espace entièrement dédié à la vie associative,
- leur offrir un cadre agréable et moderne pour organiser leurs réunions et manifestations et ainsi développer encore leurs activités.

## • Un lieu lumineux et convivial

C'est désormais un bel ensemble spacieux, lumineux et convivial qui accueille les différentes manifestations vichyssoises. Les anciennes proportions de la Salle des Fêtes (*trop haute par rapport à sa superficie*) ont été revues par la mise en place d'un plafond rabaissé de 1,50 m. Parallèlement, le choix de matériaux et de teintes claires redéfinit et agrandit l'espace, rendu plus harmonieux et plus lumineux.

## • Un espace polyvalent et fonctionnel

La salle des fêtes d'une superficie de 404 m<sup>2</sup> peut accueillir 400 personnes. Le réaménagement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> étages a permis la rénovation de 2 salles de réunion et l'extension des sanitaires et des locaux techniques.

La polyvalence de cette Salle implique des changements de configuration rapides et aisés : le nouveau mobilier léger et maniable, les rideaux occultants faciles à manipuler et le local de stockage à proximité immédiate de la salle rendent l'espace très fonctionnel.

Le vaste bar équipé, situé entre les entrées de la salle, est complété par une réserve, sur l'arrière, et un office équipés.



## • Un équipement technique de qualité

Un soin particulier a été apporté aux aménagements et équipements techniques. L'ancienne scène a été démolie et remplacée par des scènes mobiles pour mieux s'adapter aux différents types d'évènements, un écran permanent et un système de vidéo-projection ont également été mis en place. Une sonorisation, des panneaux acoustiques et un éclairage performants complètent ces équipements.

## • Un bâtiment accessible à tous

Comme tous les chantiers de rénovation ou de construction engagés par la Ville, la réfection de la Salle des Fêtes a fait l'objet d'une réflexion spécifique pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et a intégré les aménagements nécessaires (*nouvel ascenseur plus large et desservant désormais le 2<sup>nd</sup> étage, portes et passages élargis, sanitaires adaptés...*).

# A n n e x e s

## • Les prochaines manifestations

**Le bâtiment est désormais totalement dédié à la vie associative de Vichy : regroupant dans un même lieu, entièrement rénové, la Maison des associations et la Salle des fêtes.**

Dès le 1<sup>er</sup> avril la salle accueillera un Thé Dansant organisé par un Comité de Quartier. Et dans les semaines suivantes s'enchaîneront : braderie, bal costumé, exposition, bureaux de votes, bourse aux vêtements, spectacle, loto, remise de prix, assemblée générale, belote, collecte de sang, réunion de copropriété, tournoi de tarot, concert...

## • Les entreprises qui sont intervenues

- Bureau de contrôle : **SOCOTEC** à Yzeure (03)
- Coordination Sécurité santé : **SA3E** au Breuil (03)
- BET fluides électricité : **LACLAUTRE** à Montluçon (03)
- Acoustique : **GERARD NOËL & ASSOCIES** à Clermont-Ferrand (63)
- Maçonnerie : **TONELLO** à St Yorre (03)
- Couverture : **GAILLE BATIMENT** à Vichy (03)
- Étanchéité : **DOMES ETANCH'** à Clermont-Ferrand (63)
- Menuiserie Métal : **AMS** à Avermes (03)
- Menuiserie intérieure : **DION** à Bellerive sur Allier (03)
- Plâtrerie peinture : **GUELPA SA** à Abrest (03)
- Faux plafonds : **FRANCK LAMOTTE** à Moulins (03)
- Parquet : **SARL CHAUVIN & FILS** à Lyon (69)
- Carrelage faïence : **EURL DE MIRANDA PRADILLON** à Domerat (03)
- Sols souples : **SARL AUVERGNE SOLEMUR** à Mozac (63)
- Ascenseurs : **SCHINDLER** à Villeurbanne (69)
- Plomberie Sanitaire : **F. PORSENNA** à Brugheas (03)
- Chauffage central & VMC : **F. PORSENNA** à Brugheas (03) / **SARL JPG** à Cusset (03)
- Électricité : **KOLASINSKI** à St Yorre (03)
- Carrelage escalier : **S.E.A.** à Creuzier le Neuf (03)